



THE ALLIANCE
FOR CHILD PROTECTION
IN HUMANITARIAN ACTION

Série de vidéos sur les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire – Notes à l'intention des facilitateurs

Pilier 3 : Une approche socioécologique de l'élaboration de stratégies adéquates

Informations générales : Le présent document vise à fournir une analyse approfondie des processus de préparation, de prévention et d'intervention. Il s'adresse notamment aux acteurs de la protection de l'enfance, aux coordonnateurs et aux responsables de programmes humanitaires œuvrant aux niveaux national et régional, qui ont regardé la vidéo sur le pilier 3 (« Standards pour développer des stratégies adéquates »). Pour résumer, le modèle socioécologique définit un cadre concret en faveur d'une réflexion systémique sur les programmes de protection de l'enfance. Il s'intéresse à une situation dans son ensemble afin de :

- Repérer les différents éléments et facteurs en jeu ; et
- Comprendre comment ils sont reliés et interagissent les uns avec les autres.

Vous pouvez choisir (ou définir) les questions qui permettront d'évaluer les connaissances des participants sur cette question, de susciter la discussion et de mieux comprendre les principales caractéristiques d'une approche socioécologique ainsi que son importance pour la qualité et la redevabilité des programmes de protection de l'enfance en situation humanitaire.

Point à discuter :

Message global : Le modèle socioécologique est un cadre concret visant à renforcer la protection intégrale des enfants touchés par une crise grâce à l'analyse des facteurs de risque et de protection et à la mise à disposition de solutions à tous les niveaux.

Message 1 : En situation humanitaire, les interconnexions qui existent entre un enfant et sa famille, sa communauté et la société dans son ensemble permettent d'établir une stratégie de prévention et d'intervention plus globale.

- 1.1 **Se préparer :** Avez-vous bien compris en quoi consiste l'approche socioécologique ? Quels sont les quatre niveaux de la protection de l'enfance ?
- 1.2 **Intervenir :** Comment pouvons-nous appliquer l'approche socioécologique aux programmes de protection de l'enfance déployés pour faire face à une crise humanitaire ?
- 1.3 **Prévenir :** Quels facteurs de stress pourrions-nous anticiper en cas de crise humanitaire/dans le cadre de l'intervention déployée pour faire face à la crise actuelle ?
 - Comment les facteurs de protection pourraient-ils être renforcés pour atténuer ces facteurs de stress ?
- 1.4 **Intervenir :** [Si le programme INSPIRE est mis en œuvre dans votre pays] Dans la situation de crise actuelle, comment pouvons-nous adapter au mieux les stratégies INSPIRE afin de réduire et de prévenir les violences envers les enfants ?

À souligner :

- Le modèle socioécologique s'intéresse à quatre niveaux de protection de l'enfance – normes socioculturelles, société, communauté et famille – et définit ainsi un cadre concret en faveur d'une réflexion systémique sur les programmes de protection de l'enfance. Il nous aide à

définir la manière dont plusieurs facteurs, à des niveaux interdépendants, influencent le développement et le bien-être des enfants.

- Il est de notre responsabilité d'analyser la situation dans son ensemble plutôt que de se concentrer sur une problématique unique ou un service particulier en matière de protection afin de :
 - Cerner les différents éléments et facteurs ; et
 - Comprendre comment ils sont reliés et interagissent les uns avec les autres.
- *Dans le cadre de la **préparation**, il est essentiel de prendre les mesures clé suivantes, notamment :*
 - Analyser les risques liés à la protection de l'enfance et les facteurs de résilience.
 - Recenser les lois, politiques, procédures et services formels et traditionnels/coutumiers qui existent pour protéger les enfants, pour repérer et combler les lacunes législatives et réglementaires liées à la protection de l'enfance en situation de crise humanitaire.
 - Renforcer les capacités aux niveaux individuel, familial, communautaire et social pour protéger les enfants avant, pendant et après une crise humanitaire.
- Veiller à revoir et adapter les évaluations précédentes des systèmes de protection de l'enfance existants pour s'assurer qu'ils puissent contrer la crise actuelle tout en étant inclusifs, non discriminatoires et appropriés pour tous les enfants concernés.
- Nous devons repérer les composantes des systèmes de protection de l'enfance qui doivent être renforcées et élaborer un plan pour améliorer la qualité de l'intervention, déployer les services à grande échelle dans certaines zones sinistrées ou les adapter aux besoins de tous les enfants touchés par la crise.
- Les stratégies INSPIRE poursuivent un objectif semblable au modèle socioécologique : mise en œuvre et application des lois ; normes et valeurs ; environnements sûrs ; soutien aux parents et aux personnes s'occupant d'enfants ; revenus et renforcement économique ; services d'intervention et de soutien ; éducation et compétences nécessaires dans la vie courante ([voir la note d'orientation conjointe sur les SMPE et INSPIRE](#)).

Message 2 : Adopter une approche socioécologique aide les enfants à se remettre entièrement des répercussions physiques et psychologiques d'une crise humanitaire.

2.1 Prévenir : Quelles répercussions, sur les plans physique et psychologique, pourraient avoir les crises humanitaires sur les enfants ?

2.2 Intervenir : Comment entrer en contact avec les enfants, les familles et les communautés pour comprendre leurs besoins et leur point de vue dans des situations inédites ?

2.3 Se préparer : Pourquoi la collaboration avec d'autres secteurs et les groupes de coordination de la protection de l'enfance est-elle importante ?

2.4 Se préparer : Comment intégrer les services d'autres secteurs dans des activités et des espaces collectifs ?

À souligner :

- Une crise affecte et rend vulnérables des enfants de tous âges (voir la norme 10).
 - Les enfants les plus jeunes dépendent des personnes qui subviennent à leurs principaux besoins élémentaires et ont du mal à comprendre les bouleversements entraînés par une crise.
 - Les enfants les plus âgés et les adolescents peuvent subvenir à certains de leurs besoins fondamentaux, mais sont plus susceptibles d'être séparés de leur famille, de se retrouver associés à des forces ou des groupes armés, d'être forcés de travailler ou d'être exploités, etc.
- La gestion de cas est un élément important du processus humanitaire si l'on veut comprendre les besoins existants du point de vue des enfants et mettre au point des solutions sur mesure permettant de satisfaire leurs besoins.

- Il est important de contribuer à une évaluation interorganisation, à laquelle participe les enfants, les personnes s'en occupant, les membres de la communauté, les prestataires de services et les fonctionnaires afin de déterminer si de nouvelles interventions sont nécessaires.
- Une collaboration intersectorielle nous permet d'adopter une approche plus globale pour cerner et satisfaire les besoins des enfants à tous les niveaux du modèle socioécologique (voir l'introduction au pilier 4).

Message 3 : En situation de crise humanitaire, les parents et les personnes s'occupant d'enfants jouent un rôle essentiel auprès des enfants.

3.1 **Se préparer** : À l'heure actuelle, que savons-nous des parents et des personnes s'occupant d'enfants ?

3.2 **Intervenir** : Concrètement, que pouvons-nous faire pour les aider à renforcer leurs capacités d'adaptation et à consolider les liens avec leurs enfants en temps de crise ?

3.3 **Prévenir** : Par quels autres moyens pouvons-nous améliorer l'environnement familial de tous les enfants touchés par une crise ?

À souligner :

- La famille, les autres proches et les pairs offrent le premier niveau de protection pour les enfants. Ce sont des sources de résilience et de soutien.
- Les parents et les personnes s'occupant d'enfants peuvent également ressentir un stress causé par des difficultés économiques ; l'isolement social ; la modification de la composition de la famille et des rôles de chacun ; et la perte des mécanismes communautaires de protection.
- Nous pouvons venir en aide aux familles en renforçant la formation et les capacités des intervenants afin que ceux-ci adoptent une approche globale et s'efforcent de répondre à tous les risques et toutes les vulnérabilités rencontrés par les familles.
- Les programmes d'éducation parentale qui ciblent les personnes s'occupant d'enfants, notamment d'adolescents et de jeunes enfants, peuvent renforcer le lien adulte-enfant et réduire les risques auxquels sont exposés les enfants de ces tranches d'âge.
- Les programmes de visites à domicile mis en œuvre par un personnel qualifié peuvent permettre de réduire la maltraitance, la négligence, l'exploitation et la violence envers les enfants.
- Il est important de repérer les ménages particulièrement vulnérables, y compris les foyers dirigés par un enfant et ceux répondant aux critères de risque définis à l'échelle locale, et d'en faire les bénéficiaires prioritaires d'interventions intensives. Les interventions de renforcement familial doivent adapter leur approche et leurs activités pour répondre aux risques et aux obstacles rencontrés par les ménages vulnérables.
- Voir la norme 16.

Message 4 : Les acteurs humanitaires peuvent travailler d'égal à égal avec les communautés pour reconstruire et renforcer les réseaux de protection.

4.1 **Intervenir** : En quoi la crise humanitaire actuelle a-t-elle bouleversé les réseaux communautaires ? Que faire pour renforcer et reconstruire rapidement ces réseaux ?

4.2 **Prévenir** : Qui sont les auteurs de violences envers les enfants ? En qui les enfants ont-ils confiance et auprès de qui viennent-ils chercher du soutien ?

4.3 **Se préparer** : Dans le cadre d'une approche communautaire, comment aider les membres de la communauté à protéger les enfants et à défendre leur droit à un développement en bonne santé ?

À souligner :

- Faire en sorte que les enfants vivent au sein de communautés qui favorisent leur bien-être et préviennent la maltraitance, la négligence, l'exploitation et la violence à leur égard avant, pendant et après une crise humanitaire.

- Les acteurs humanitaires doivent chercher à comprendre les capacités existantes dans la communauté qui promeuvent /soutiennent les droits, la sécurité, le développement, le bien-être et la participation des enfants. Il s'agit notamment des initiatives, des structures, des processus et des réseaux dirigés et organisés par les membres de la communauté, y compris les enfants. Les approches au niveau communautaire exigent:
 - _ Une compréhension approfondie du contexte;
 - _ Une compréhension et une priorisation des besoins;
 - _ Une compréhension des pratiques existantes.
- Repérer et soutenir les capacités et les initiatives communautaires qui défendent les droits, la sécurité, le développement, le bien-être et la participation des enfants.
- Voir la norme 17.

Message 5 : Même en situation humanitaire, nous pouvons renforcer les systèmes d'éducation, de santé et de protection de l'enfance pour prévenir et satisfaire les besoins des enfants en matière de protection.

5.1 Se préparer : Comment renforcer les capacités des acteurs présents à remplir leurs obligations en temps de crise ?

5.2 Prévenir : À l'heure actuelle, quels obstacles empêchent concrètement les acteurs de la protection de l'enfance de collaborer entre eux et avec les autres secteurs humanitaires pour mieux protéger les enfants ? Comment les surmonter ?

5.3 Intervenir : Comment intervenons-nous à l'échelle du système pour prévenir les risques auxquels sont exposés les enfants en matière de protection ?

5.4 Intervenir : Quelles mesures prendre pour favoriser un financement stable et suffisant en vue de protéger les enfants en ces temps de crise ?

5.5 Prévenir : Comment cerner au mieux les normes et les valeurs sociales néfastes, puis les éliminer ?

À souligner :

- Les acteurs de la protection de l'enfance ont l'occasion de collaborer avec des acteurs nationaux et locaux au renforcement et à la mise en œuvre du cadre législatif pour les enfants.
- Nous devons collaborer avec les différents secteurs et ministères pour bâtir des systèmes de protection sociale, de santé publique et d'éducation, et garantir des filets de sécurité suffisamment solides pour surmonter les défis humanitaires.
- Les discussions informelles sont encouragées à des fins de sensibilisation et de participation aux efforts de protection de l'enfance. (Voir les outils de communication sur la collaboration des SMPE.)
- Le processus visant à repérer les normes et les valeurs sociales néfastes doit également définir des normes et des valeurs sociales de protection à l'échelle de la société, ainsi que des stratégies pour les promouvoir davantage.